

Mais que voter au 2ème tour des élections municipales nyonnaises ?

Au-delà de l'amitié, des sensibilités affectives et de la considération pour les personnalités, il faut penser au fonctionnement de nos institutions locales durant les 5 prochaines années.

L'ambiance en municipalité est une chose importante. Un bon climat de travail essentiel. Mais éviter les blocages et pouvoir concrétiser des projets est également déterminant.

Après le 1er tour, la Municipalité compte déjà : un syndic hors parti, 2 PS et 1 Vert qui représentent 42 sièges au Conseil Communal qui compte 100 membres. Mais au lendemain du premier tour, les cartes ont été brassées et la donne est nouvelle : le POP n'existe plus, Elisabeth Ruey-Ray n'est plus représentative du PLR.

Permettez-moi de tenter de poser les enjeux au-delà des aspects émotionnels. Il n'est pas dans mon propos d'évoquer les qualités et compétences des personnes, ni de mes sentiments pour l'une ou l'autre (tous les candidats sont de bonne valeur). J'essaie ici de ne penser qu'au meilleur fonctionnement de nos organes politiques et donc à l'avenir de notre ville.

Nous pouvons imaginer plusieurs cas de figure :

Scénario possible suite à l'éclatement de l'entente : aucun PLR à la Municipalité. Dans ce cas, la Municipalité rencontrera probablement davantage de blocages et de difficultés à faire passer ses projets au Conseil Communal car il va manquer un relai pour ce groupe politique qui représente quand même un certain poids avec 27 conseillers. Pour le bon fonctionnement des institutions nyonnaises, et au regard du nouveau rapport des forces gauche-droite, il serait logique que le PLR soit représenté au moins par un municipal. Dans cette optique, il faudrait soutenir un des deux candidats du PLR, par souci d'efficacité et ce possiblement au détriment de la candidate en rupture de ce parti.

Scénario probable : Claude Dupertuis soutenu par la Gauche et Elisabeth Ruey-Ray surfant sur la vague émotionnelle de son éviction par le PLR retrouvent leur siège. La Municipalité compterait alors 3 membres hors parti. Une situation délicate pour la représentativité de l'exécutif auprès du Conseil Communal.

Variante vraisemblable: les trois municipaux sortants réélus. Dans ce cas : 3 partis représentés (PS, Verts, PIN), soit 53 sièges. Les majorités ne seront pas faciles à trouver.

Il reste encore la possibilité que la Municipalité n'ait pas de représentant PLR, mais compte un Indépendant, un Vert'Lib et un municipal sortant (Claude Dupertuis ou Elisabeth Ruey-Ray). Dans ce cas, il faudrait admettre la construction d'un genre de plate-forme élargie avec PS, Verts, Pin et Verts'Lib afin de pouvoir faire passer les projets... et laissant le PLR faire une cure d'opposition. Cette alliance représenterait 60 sièges sur 100.

Cette variante impliquerait idéalement une forme d'accord du PS et des Verts avec le PIN et les Verts' Lib afin de trouver une majorité pour faire passer des projets. Ce serait une opportunité de sortir du clivage gauche-droite et réaliser une gouvernance gauche-verte-centre. Si cette situation vous séduit, il faut soutenir Denise Fonjallaz et Claude Uldry ainsi que Claude Dupertuis ou Elisabeth Ruey-Ray

Dans la configuration de ce second tour, la présence d'un UDC paraît peu probable. Toutefois, si un ticket PLR-UDC devait passer, nous aurions une situation extrêmement polarisée tant à la Municipalité qu'au Conseil Communal.

Conclusion:

Hors tout élément affectif ou jugement sur la qualité des candidats, il faut constater que le scénario le plus délicat serait celui d'une élection de Denise Fonjallaz, Elisabeth Ruey-Ray et Claude Dupertuis. Avec cette formule ce serait : 2 PS, 1 Vert, 1 Vert'lib et 3 hors partis. Dans cette hypothèse les membres de la municipalité ne représenteraient que 49 sièges sur 100 et seulement 3 partis sur 6, avec en prime la minorité dans toutes les commissions. Si ni le PLR, ni les Indépendants et ni l'UDC ne sont représentés au sein de la Municipalité, cela équivaldrait à une majorité du Conseil sans municipal. Avec des blocages garantis.

Les autres cas de figure présentent des représentativités variables avec une variante théoriquement optimale : un PLR, Denise Fonjallaz et Claude Uldry. Cette formule serait cruelle pour Elisabeth Ruey Ray et Claude Dupertuis mais permettrait une représentativité pouvant favoriser une bonne convergence.

Vous comprendrez que je ne souhaite pas donner de consignes au sujet des candidats en lice, mais simplement vous inviter à évaluer les enjeux.

Tableau Elections à la Municipalité de Nyon – 2^e tour

Elus au 1^{er} tour	Représentativité au CC
DR – OM - FFC – SS	= 42 Conseillers, soit 2/6 partis
Cas de figure possibles selon les élus :	
ERR + CD + DF	= 49 Conseillers, soit 3/6 partis
ERR+ DF + CU « le renouveau »	= 60 Conseillers, soit 4/6 partis
CD + ERR + CU « les sortants »	= 53 Conseillers, soit 3/6 partis
CD + MG + EB	= 69 Conseillers, soit 3/6 partis
MG + EB + CU	= 80 Conseillers, soit 4/6 partis
DF + EB ou MG + CU	= 87 Conseillers, soit 5/6 partis

Daniel Rossellat, le 22 mars